

Procès verbal

Le jeudi 25 juin 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 19 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Nicolas BIROT.

Secrétaire de la séance : Céleste CLAVEL

Présents : Nicolas BIROT, Catherine LABARRIERE, Pascal VIDAL, Daniel BOUDOT, Denise HAMELIN, Céleste CLAVEL, Sandrine RIVIERE

Représentés : -

Absents et excusés : -

Après avoir ouvert la séance et rappelé l'ordre du jour, M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 juin 2026. Une correction est apportée concernant le lac qui a été entretenu (il s'agit du lac de Pélaprat, et non de celui de Pounissou), et le procès-verbal corrigé est approuvé à l'unanimité. Le Conseil Municipal désigne Céleste CAVEL comme secrétaire de séance.

Délibérations du Conseil Municipal :

Délibération sur le compte unique financier - COUZOU 2025 (N° DE_2026_032)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionmt	Recettes Fonctionmt	Dépenses Investismt	Recettes Investismt	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	141 510,21	0,00	30 694,24	0,00	172 204,45
Opérations exercice	104 572,39	131 572,41	32 838,40	15 545,92	137 410,79	147 118,33
Total	104 572,39	273 082,62	32 838,40	46 240,16	137 410,79	319 322,78
Résultat de clôture		168 510,23		13 401,76		181 911,99
Restes à réaliser	0,00	0,00	317,82	0,00	317,82	0,00
Total cumulé	0,00	168 510,23	317,82	13 401,76	317,82	181 911,99
Résultat définitif		168 510,23		13 083,94		181 594,17

Le Conseil Municipal réuni et présidé par Nicolas BIROT vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Nicolas BIROT pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Attribution d'une subvention à l'ACL Gramat (N° DE_2026_033)

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu M. Daniel BOUYSSÉ, de l'association ACL Gramat, pour convenir d'une animation astronomie pour cet été. Cet événement étant organisé chaque année avec succès, M. le Maire lui a donné son accord.

Afin de soutenir l'association dans son action, il propose de verser à l'ACL une subvention d'un montant de 200.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition de M. le Maire et le charge de signer tout document nécessaire à la mise en oeuvre de cette décision.

Autres points à l'ordre du jour :

- Etude de l'achat d'un tracteur avec tondeuse et épareuse

M. le Maire propose d'acheter un tracteur, potentiellement équipé d'une épareuse, pour la Commune. Il nous présentera le projet ainsi qu'une étude du budget courant décembre 2026 avec pour objectif, si le projet est approuvé, de le concrétiser en 2027/2028.

Point d'attention sur le label haie au niveau de l'épareuse et la destruction des haies (Voir avec Cauvaldor).

- Etude d'un projet de local "buvette" pour les associations

Mme Sandrine Rivière propose d'étudier un projet "buvette" qu'elle présentera courant décembre 2026 avec le même objectif que pour le tracteur, si le projet est approuvé, de le concrétiser courant 2027/2028.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal accepte ces deux propositions d'étude.

- Organisation du repas du 14 juillet

A quel emplacement faire le repas ?

Quoi faire en fonction du temps, annuler ou maintenir ? En cas de canicule annulation

Proposition du menu et répartition des tâches.

Questions diverses

M. Daniel Boudot propose de publier les comptes-rendus des commissions auxquelles assistent les conseillers municipaux sur le site internet de la commune.

Evolution du site internet

Mme Catherine Labarrière propose une gazette de Couzou 1 fois par trimestre en format numérique et en format papier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20

Nicolas BIROT
Président de séance

Céleste CLAVEL
Secrétaire de séance